

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
LE CONSEIL MUNICIPAL SE RÉUNIRA
EN SÉANCE PUBLIQUE

SALLE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Maison de l'Intercommunalité - 370 avenue du 8 mai 1945 – 1^{er} étage

JEUDI 4 AVRIL 2024 À 19 HEURES 30

ORDRE DU JOUR :

- 1 - Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 14 mars 2024
 - 2 - Examen et vote des comptes administratifs 2023
 - Budgets Annexes : – Chaleur Bois - Électricité
 - Budget Principal
 - 3 - Approbation des comptes de gestion de M. le Receveur municipal 2023
 - Budgets Annexes : – Chaleurs Bois - Électricité
 - Budget Principal
 - 4 - Affectation des résultats 2023
 - Budgets Annexes : – Chaleur Bois - Électricité
 - Budget Principal
 - 5 - Vote des taux – fiscalité 2024
 - 6 - Examen et vote des Budgets Primitifs 2024
 - Budgets Annexes : – Chaleur Bois - Électricité
 - Budget Principal
 - Vote des subventions d'équilibre des budgets annexes
 - Vote de l'enveloppe budgétaire – subventions aux associations
 - 7 - Conseil Départemental – Contrat d'équipement 2022-2025 – avenant n°1
 - 8 - Dératisation et désinsectisation 2024 – demande de subvention Conseil Départemental
 - 9 - Régie cantine – modification du règlement
 - 10 - SDE 82 – avenant convention constitutive groupement de commandes fourniture de combustibles granulés bois
 - 11 - Convention 30 Millions d'Amis – stérilisations des chats errants – reconduction
 - 12 - Subventions exceptionnelles – associations Faery pop, Fête du Feu et de la Terre, les Amis de la cuisine
 - 13 - École primaire – financement projets pédagogiques :
 - Labenne Océan
 - Saint-Antonin-Noble-Val
 - Canoé-kayak
 - 14 - Personnel Territorial :
 - Création emploi permanent – Police Municipale
 - Créations emplois non permanents
 - Création postes – emplois saisonniers
 - Suppression de postes
 - 15 - Cimetières – reprise concessions en état d'abandon
 - 16 - Communication et questions diverses
- Décisions du maire Prises en vertu d'une délégation donnée par le Conseil municipal (Article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales)
- Relevé des achats par carte bancaire.